

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

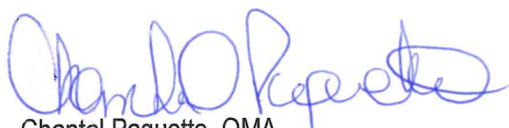
Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° URB 407

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **12 mai 2026**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	32, chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	1 688 933
	Nature et effets de la demande :	Autoriser la construction d'un garage détaché en cour avant alors que le règlement l'interdit afin de rendre conforme la construction au règlement de zonage n° URB 400.
2	Adresse civique :	52, rue Théophile-Brassard
	Numéro de cadastre :	6 649 084
	Nature et effets de la demande :	Augmenter la superficie d'une enseigne secondaire pour la location de logements à 4,75 mètres carrés au lieu de 1,5 mètre carré afin de rendre conforme l'affiche au règlement de zonage n° URB 400.
3	Adresse civique :	95,97 et 99 Omer-Lecompte
	Numéro de cadastre :	6 331 825 à 6 331 827
	Nature et effets de la demande :	Augmenter le coefficient d'emprise au sol du bâtiment à 42,5 % au lieu de 30%; Réduire la marge latérale entre le stationnement et la ligne latérale de terrain à 0,4 mètre au lieu de 0,9 mètre; Réduire la marge latérale droite à 2,5 mètres au lieu de 3 mètres; Réduire la marge latérale totale à 5,5 mètres au lieu de 6 mètres; Autoriser une clôture en cour arrière d'une hauteur de 2,44 mètres au lieu de 1,9 mètre; Afin de rendre conforme la nouvelle construction au règlement de zonage n° URB 400.

Toute personne intéressée par la demande pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 27^e jour du mois d'avril 2026.



Chantal Paquette, OMA
Greffière et responsable de l'accès à l'information
et protection des renseignements personnels